

COMPTE RENDU Du CONSEIL D'ECOLE du 09 / 02 / 2021

➔ **Protocole (février 2021) / Situation sanitaire avec 9^{ème} modification de la FAQ le 08.02.21**

Il intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants. Il évolue désormais de façon quasi hebdomadaire.

Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée.

Le port de masques « grand public » propres de catégorie 1 est désormais requis et l'aération est renforcée. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote les écoles en masques « grand public » de catégorie 1 afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Prise de température le matin à la maison : si > à 38°C la famille doit garder l'enfant (*pas de prise de doliprane pour venir à l'école*). Réaliser un test diagnostique sans délai au 1^{er} symptôme.



Gestion des situations auprès de l'ARS et Assurance Maladie :

Les cas contact > reçoivent un SMS ou un mail les orientant sur le site de l'Assurance maladie qui leur est dédié (<https://declare.ameli.fr/sms/>) et qui intègre des consignes spécifiques. Deux possibilités :

⇒ L'élève ne vit pas sous le même toit que la personne positive :

Si symptômes (même faibles), un test PCR doit être réalisé au plus tôt.

Si pas de symptômes, test PCR à réaliser 7j après la date du dernier contact avec la personne positive + 2j après le test pour retour.

⇒ L'élève vit sous le même toit que la personne positive au Covid19 : il faut immédiatement effectuer un test PCR. Si positif, consulter le médecin traitant pour une éviction de 10j avec surveillance et refaire un test +2j après pour retour éventuel. Si test négatif, il faut refaire un second test 7j après la guérison de la personne positive.

Lors de la prise de contact par la CPAM, les personnes concernées par un variant et dont la situation personnelle laisse présager un fort risque de propagation (personnes vivant en famille, notamment avec des proches à risque, etc.) se verront systématiquement proposer une offre d'hébergement pour garantir un isolement efficace.

Dans tous les cas, il faut prévenir l'école pour qu'une liaison puisse être faite avec l'assurance maladie, le MEN et l'IEN.

Fermeture d'une classe en maternelle dès apparition d'un cas positif au covid19 (car pas de masques)

Fermeture d'une classe élémentaire si 3 cas positifs (hors fratrie) ou si un cas de variant (enseignant y compris). Seuls les élèves ayant mangé à la même table que celui positif seront considérés comme cas contact.

➔ **Rappels de novembre** : distanciation physique (entre élèves de groupes fixes différents) ; limitation du brassage des élèves (2 récrés en maternelle ; 3 en élémentaire : mêmes groupes pour la cantine et l'ALAE, CLAE sur site le mercredi ap-midi) ; lavage des mains ; aérations fréquentes des locaux ; nettoyage et désinfection des locaux ; port du masque grand public pour tous les adultes et à partir de six ans pour les enfants (stock école ; chgt 2x/jour + inquiétudes éventuelles de qqes familles) ; éviter de boire aux robinets d'où les bouteilles d'eau / gourdes.

Conséquences actuelles :

- Le lavage des mains doit être réalisé, a minima : à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ; avant et après chaque repas ; avant et après les récréations ; après être allé aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- EPS en salle non ventilée non autorisé : les activités doivent se faire en plein air.
- Aucun goûter ne doit être organisé en classe qui amènerait les élèves à manger ensemble, contrevenant ainsi aux consignes précisées pour le temps du repas.
- Obligation pour les adultes (enseignant/ aesh /atsem ,...) de prendre leur repas dans des conditions qui protègent de toute contamination : **pas plus de 6 personnes**, distance de 2m au moins requise entre chacun, éviter le face à face, pièce aérée.
- La règle des réunions devient désormais le distanciel et la visio conférence. Les EE et ESS peuvent se tenir si strict respect des règles du protocole.

Nous restons en attente (début du cycle piscine fin mars) pour l'organisation de la natation : le bassin de Portet ne devrait être ouvert aux scolaires que si la possibilité d'accueillir du public sur les autres temps est permise à l'agglomération : 8 classes sont concernées du 26 mars à juin 2021.

Nombre d'absences en forte hausse depuis 10j avec des élèves cas contact et des parents soucieux de garder en sécurité leurs enfants dès l'apparition du moindre symptôme. Exemple du lundi 08.02 : 23 absents en maternelle et 17 en élémentaire (pas de cas positif).

- Les niveaux les plus impactés par le confinement de mars dernier (et nov) sont de loin les GS, les CP et les CE ; les résultats aux évaluations nationales le confirment. Ces difficultés sont liées pour partie à l'âge : apprentissages spécifiques d'entrée dans la lecture-écriture et numération non réalisés en classe en GS, longue période sans école qui a joué contre la structuration des apprentissages de socialisation purement scolaires (être élève). Les plus grands du CM1 au CM2 ayant déjà vécu l'école avaient auparavant structuré cet apprentissage. Mais du soutien et des accompagnements doivent compenser certaines difficultés pour permettre un suivi plus serein des apprentissages nouveaux. Le nombre d'équipes éducatives a fortement augmenté.
- Face à ces situations qui se rajoutent au vécu de chacun, il y a une forte incidence sur le ressenti des familles confrontées aux difficultés de leur enfant : les adultes sont à fleur de peau et l'équipe est face à deux types de réactions chez les parents > soit se sentant démunis et très émotifs, soit plutôt catégoriques à l'encontre des enseignants.

Il est clair que la situation sanitaire empêche ou contrarie des relations plus saines par défaut d'une communication régulière.

- L'intensité du rythme (30 min de + / jour, enfants comme adultes), le manque de moments partagés sur des projets, des collègues qui ne se voient quasiment pas entre l'entrée en classe et la sortie du soir ... agissent sur les organismes et le moral de l'équipe, atsems, animateurs, enseignants.

En conclusion, si la 1^{ère} vague a de fortes conséquences sur les enfants, la 2^{nde} semble en avoir davantage sur les adultes.

Continuité pédagogique

- Absence enseignant > remplacement dans la limite des personnels disponibles : cela a été les cas jusqu'à fin janvier. Depuis, l'explosion de cas et de situations difficiles, les remplacements ne peuvent quasiment plus se faire. Chaque situation est étudiée au cas par cas.
- Il est conseillé de prévenir en amont les familles quand c'est possible pour qu'elles puissent alors s'organiser selon leurs possibilités pour garder leur enfant et éviter le brassage des élèves. Certaines situations restent dépendantes de l'attente de retour de tests PCR retardant les possibilités de prévenir suffisamment tôt les familles.
- Rappel : Absence élève > 7 j : liaison par mail pour le suivi des leçons et devoirs. La continuité pédagogique pourrait s'organiser soit en demi-groupe avec alternance de présence et distanciel soit en situation de confinement local.

➔ Préviation des effectifs

État du 08/02/2021

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs constatés (au 08/02/2021)	39	35	29	43	53	42	53	46	340
Montée pédagogique & prévisions	40	45	41	30	44	53	43	52	348

Pour l'instant, il n'est pas prévu de fermeture de classe (ou d'ouverture).

Ce qui peut changer concerne essentiellement l'équipe enseignante, à savoir : passage à 75% de décharge pour la direction, les mi-temps de droit, les départs et arrivées, la structure école.

Les inscriptions ont été avancées (dès le passage en Mairie, les familles peuvent d'ores et déjà prendre rendez-vous avec le directeur sans attendre mai-juin car la situation sanitaire ne permettra pas d'organiser une visite collective).

Le constat des années précédentes est que les parents tardent à inscrire leur(s) enfant(s). Les parents avec enfant né en 2018 ont été contactés par la mairie qui suit également de près les livraisons de nouveaux logements pour anticiper au maximum les arrivées de nouveaux élèves sur la commune. Des logements doivent être livrés à Frouzins au printemps et à l'automne (logements derrière la mairie), et à Villeneuve-Tolosane l'année prochaine : la mairie a décidé donc de repousser la réévaluation de la **carte scolaire** jusqu'à la livraison de ces logements.

➔ Projets

Une **charte ATSEM** est en cours de rédaction. Elle a pour but de rappeler les attentes du poste d'ATSEM, les engagements de la mairie. Car, schématiquement, si le Directeur l'Ecole est responsable de la fonction, en réalité l'autorité hiérarchique reste exercée par le Maire en tant qu'employeur.

Cette répartition des tâches doit tenir compte :

- des nécessités pédagogiques (âges des élèves, effectif des classes...),
- des contraintes matérielles, notamment pour la remise en état et le nettoyage (types d'installations, lieux d'activités...),
- des obligations de service liées aux diverses tâches périscolaires confiées aux ATSEM (cantine, garderies périscolaires...) dont la liste est transmise par le Maire au Directeur de l'école.
- des contraintes légales (temps de repos, exercice du droit syndical, congés et maladies, remplacements et formation ...),

« **Ateliers de la réussite** » : il s'agit d'ateliers d'accompagnement méthodologique mis en place par la mairie à destination des élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}, et leurs parents. Ils auront lieu pendant les vacances scolaires sur M&P Curie. Prenant en compte les remarques des 2 premières éditions (fin des vacances d'été et vacances de la Toussaint), les ateliers seront répartis en deux groupes : CM1/2 et 6/5^{ème}, car les besoins sont différents. Il est aussi envisagé de faire un atelier séparé pour les parents. Ils ont vocation d'être une étape dans la mise en place d'un dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire).

Projet musique : les classes du cycle 2 travaillent sur la création, l'écoute musicale et le chant choral avec le soutien d'un intervenant de l'école de musique. Celles de cycle 3 travaillent sur le thème des fables de Jean de La Fontaine autour de 5 chants accompagnés de percussions corporelles et d'écoute musicale. Comme les représentations aux familles ne pourront avoir lieu, en raison de la crise sanitaire, chaque classe préparera un enregistrement audio video de leur travail à destination des parents. Productions programmées pour juin.

Blog école EN31 : <http://edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/pri-marie-et-pierre-curie-frouzins/>

➔ Questions diverses

ALAE > Nombre d'animateurs en hausse avec des embauches compensant les absences pour maladie notamment. Durant les vacances de février, le CLAE est organisé pour respecter le protocole actuel avec le non brassage de groupes constitués. Un groupe de travail sur la **sécurité des bâtiments** scolaires va voir le jour.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été choisie pour la construction du **nouveau groupe scolaire**. Les enseignants et fédérations de parents d'élèves seront impliqués dans le processus pour avoir l'expérience « terrain ».

Des masques inclusifs ont été fournis par l'EN aux enseignants et AESH pour le suivi des élèves relevant de la MDPH mais leur utilisation à la journée n'est pas pratique et gêne tout autant la communication. Leur utilisation est plus adaptée sur des temps courts avec des petits groupes (APC notamment).

La séance est ensuite levée.